

Crise alimentaire

Mobilisations des exploitations familiales africaines pour une sécurité alimentaire durable

En Afrique, l'exploitation agricole familiale est la principale source de production agricole. 70% de la population active y est impliquée. C'est dans les exploitations agricoles familiales qu'est produit 80% de la nourriture consommée. Malgré cette contribution importante au développement de la région, la majorité des membres des exploitations agricoles familiales vivent en dessous du seuil de pauvreté.

Bien qu'étant très peu soutenue par les autorités publiques, les exploitations familiales occupent néanmoins une main d'œuvre nombreuse et sont préservatrices et gestionnaires des ressources naturelles que sont les terres, l'eau, les forêts et la biodiversité.

Malgré ce contexte peu favorable à leur développement, il y a aujourd'hui un large consensus sur le rôle que jouent, et joueront demain, les exploitations familiales dans l'agriculture durable, la sécurité et la souveraineté alimentaire des régions africaines.

A la faveur de la crise alimentaire, plusieurs pays ouest-africains ont lancé des mesures d'appui à l'augmentation de la production agricole à travers des investissements productifs. Plusieurs d'entre elles ont enregistré des succès incontestés. Ces résultats positifs ont été obtenus en misant sur le dynamisme des exploitations familiales, leur capacité d'adaptation, leur volonté de se moderniser et de contribuer, plus encore, à la sécurité alimentaire de leur région. Les facteurs de succès de ces initiatives ont été analysés dans 6 études menées par les organisations paysannes¹.



Quand les exploitations agricoles familiales répondent aux défis de la sécurité alimentaire...

- Au **Mali**, l'« Initiative Riz » a permis la réduction des importations de riz (200.000 tonnes en 2009 à 137.000 tonnes en 2010-2011) grâce à l'amélioration de la production nationale qui est passée de 1,6 millions en 2008, à 2,3 millions de tonnes en 2011. Ceci a été possible suite aux mesures de soutien en faveur des exploitations familiales prises par le gouvernement en concertation avec les organisations paysannes, telles que l'accès aux intrants, la promotion des variétés de riz adaptées aux conditions agro-écologiques du pays,...
- Sur l'exemple du maraîchage au **Burkina Faso**, les producteurs eux-mêmes, particulièrement les femmes, confrontés à une longue saison sèche ont pris l'initiative de développer le maraîchage à travers des petites irrigations favorisées par les politiques publiques. L'investissement de cette filière a permis d'augmenter les actifs dans la filière de 90.000 producteurs/trices à 200.000 en 5 ans (2002-2007) et d'enrichir la diversification de l'alimentation des ménages ruraux et urbains.
- Sur l'exemple de la filière oignon au **Sénégal**, une politique de quota aux importations pendant la période de commercialisation des oignons locaux, en concertation avec les organisations de producteurs, a permis d'accroître l'auto-suffisance du pays sur cette filière. La consommation locale annuelle de l'oignon satisfaite en 2003, à hauteur de 40.000 tonnes par les producteurs locaux, l'a été à concurrence de 170.000 tonnes, en 2010.

¹ Les organisations paysannes du Bénin, du Burkina Faso, de Guinée, du Mali, du Sénégal et du Togo ont mené des études approfondies visant à évaluer certaines de ces initiatives. Les résultats complets de ces études sont disponibles auprès des organisations concernées.



Facteurs de succès & recommandations

1

Gouvernance des processus de relance des productions agricoles :

- Ces initiatives ont pu bénéficier d'une reconnaissance du rôle majeur des exploitations familiales par les Etats et la CEDEAO,
- Des organisations paysannes structurées et professionnelles se sont mobilisées et engagées dans les processus, en relayant les choix stratégiques des producteurs sur lesquels se sont fixées les priorités de relance des productions,
- Ces initiatives ont favorisé l'émergence d'interprofessions au sein desquelles une concertation et un dialogue multi-acteurs permanent s'est engagé.

2

Engagement politique fort et constant des Etats qui s'est traduit notamment par :

- Une volonté politique de maîtriser les marchés agricoles nationaux permettant d'assurer aux producteurs une commercialisation des productions,
- Des investissements directs dans les exploitations familiales et dans la recherche visant à satisfaire les besoins alimentaires nationaux et régionaux.

3

Amélioration de l'organisation des filières :

- Sur base du développement des chaînes de valeur par filières, identification et mise en place d'améliorations des systèmes d'information des marchés et des circuits de commercialisation,
- Un financement des investissements accessible et facilité aux producteurs,
- Un renforcement des approvisionnements en intrants et équipements (ex : aménagements hydro-agricoles et maîtrise de l'eau),
- L'amélioration des conditions phytosanitaires pour une production marchande de qualité,
- Le développement d'infrastructures appropriées pour la transformation, le stockage et le transport,
- Un renforcement des capacités des producteurs permettant d'assurer la professionnalisation de l'agriculture.

Ces facteurs de succès doivent servir de base dans la fixation des politiques agricoles des pays africains. Ils doivent également inspirer l'Union européenne et les Etats membres dans leurs politiques de développement et les autres politiques (agricole, commerciale, énergétique,)

Les organisations paysannes nationales signataires :



CPF- Burkina Faso

Tel : (226) 503 01 844

E-mail : cpf@fasonet.bf



CTOP – Togo

Tel : (228) 251 74 42

E-mail : ctop03@yahoo.fr



PNOPPA – Bénin

Tel : (229) 213 77 288

E-mail : pNOPPA_benin@yahoo.fr



CNOP – Mali

Tel : (223) 202 86 800

E-mail : cnop@orangemali.net



CNCR- Sénégal

Tel : (221) 33 82 77 451

Avec la contribution de:



CNOP – Guinée Conakry

Tel : (224) 60 3358 22

E-mail : paysansdeguinee@yahoo.com



PFPN - Niger

Tel : (227) 207 32 352

E-mail : pfp_niger@yahoo.fr